

Délégation territoriale de YVELINES

Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux

Courriel : ARS-DT78-CSSSM@ars.sante.fr

Téléphone: 01 30 97 68 28

Fax : 01 39 49 48 10

Installation : **000552 - TESSANCOURT SUR AUBETTE**
 Point de surveillance : **0000000634 - POINT MOBILE TESSANCOURT**
 Localisation exacte : **cantine, evier cuisine rdc**
 Commune : **TESSANCOURT SUR AUBETTE**
 Laboratoire : **Eurofins IPL IDF, Les Ulis**

SYNDICAT DES EAUX VALLEE DE L'AUBET

3 ruelle aux Moines

95450 VIGNY

Prélevé le : mercredi 05 février 2014 à 10h20

par le préleveur du laboratoire : LABO 29 C BOSCHAT

Code de l'analyse : 00147465 - type : D12C7

Prélèvement n° : 07800141433

Ref. labo de l'analyse : 14V002034-002

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Température de l'eau	11,1	°C				25
pH	7,3	unitépH			6,5	9,0
Chlore libre	0,10	mg/LCl ₂				
Chlore total	0,10	mg/LCl ₂				

Analyses en laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE ET MINERALISATION						
Aspect	normal	qualit.				
Couleur	normal	qualit.				
Odeur	normal	qualit.				
Saveur	normal	qualit.				
pH	7,5	unitépH			7	9
Conductivité à 25°C	690	µS/cm			200	1100
Turbidité	0,5	NFU				2
PHYSICOCHIMIE						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L		0,5		
Fer total	6	µg/l				200
Antimoine	<0,50	µg/l		5,0		
Cadmium	<0,50	µg/l		5,0		
Chrome total	<0,5	µg/l		50,0		
BACTERIOLOGIE						
Bactéries coliformes	<1	n/100mL				0
Entérocoques	<1	n/100mL		0,0		
Escherichia coli	<1	n/100mL		0,0		
Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	<1	n/mL				
Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	2	n/mL				
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,005	µg/l		0,0		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005	µg/l		0,1		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005	µg/l		0,1		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005	µg/l		0,1		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,005	µg/l		0,1		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005	µg/l		0,1		

PLV-07800141433 - page : 1

Conclusion sanitaire :

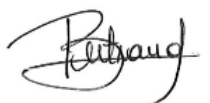
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

le lundi 17 février 2014

Pour le Directeur Général et par délégation

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Christophe BERTRAND



Délégation territoriale de YVELINES

Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux

Courriel : ARS-DT78-CSSSM@ars.sante.fr

Téléphone: 01 30 97 68 28

Fax : 01 39 49 48 10

Installation : **000552 - TESSANCOURT SUR AUBETTE**
 Point de surveillance : **0000000634 - POINT MOBILE TESSANCOURT**
 Localisation exacte : **cantine, evier cuisine rdc**
 Commune : **TESSANCOURT SUR AUBETTE**
 Laboratoire : **Eurofins IPL IDF, Les Ulis**

SYNDICAT DES EAUX VALLEE DE L'AUBET
 3 ruelle aux Moines

 95450 VIGNY

Prélevé le : mercredi 05 février 2014 à 10h15
 par le préleveur du laboratoire : LABO 29 C BOSCHAT
 Code de l'analyse : 00147464 - type : CUNIP
 Prélèvement n° : 07800141432
 Ref. labo de l'analyse : 14V002034-001

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
pH	7,3	unité pH			6,5	9,0

Analyses en laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
PHYSICOCHIMIE						
Cuivre	0,271	mg/L		2,0		1
Nickel	5,3	µg/l		20,0		
Plomb	3,5	µg/l		10,0		

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, les résultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eau qu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages d'eau antérieurs au prélèvement pouvant influencer les résultats.

PLV-07800141432 - page : 1

le lundi 17 février 2014
 Pour le Directeur Général et par délégation
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
 Christophe BERTRAND

